

PLAGE DES CÉLESTINS

OUVERTE DU 1^{er} JUILLET AU 1^{er} SEPTEMBRE 2024



Depuis l'aménagement des berges en rives droite et gauche de l'Allier, beaucoup d'animations et d'activités sont proposées autour de la rivière et du plan d'eau : et notamment, la baignade, autorisée du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2024 à la Plage des Célestins.

Baignade surveillée à la Plage des Célestins

Rouverte à la baignade en 2007, la plage des Célestins est un lieu de farniente et de jeux.

Du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre, la surveillance de la baignade est assurée tous les jours par des équipes qualifiées (*surveillants titulaires du B.N.S.S.A. Brevet National de Secourisme et de Sauvetage Aquatique*).

COULOIR DE NAGE (réservé aux nageurs) : d'une longueur de **100 mètres environ sur 5 mètres de large** (du bout de la zone de baignade de la plage des Célestins en direction du pont de Bellerive).

 **Baignade surveillée de 9h à 11h et de 17h à 19h**

PLAGE DES CÉLESTINS

Zone de baignade autorisée de **70 mètres de long, 25 mètres de large** et 2,50 mètres de profondeur (*maximum*) avec un **petit bain pour les enfants** (*30 x 12m et profond de 1,20 m maximum*). C'est aussi un lieu de farniente et de jeux : pataugeoire surveillée, aire et structure de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans (*toboggan, filet à grimper...*), terrain de basket, play-ground (*25m x 12m*) pour le beach-volley ou le beach-soccer, jeux d'eau, cabines de plage, pontons, douche extérieure, poste de surveillance, borne fontaine, buvette, location de transats, location de paddles électriques, table basse et parasol, tables de pique-nique... et le *Bar de la Plage* ouvert tout l'été !

 **Baignade surveillée de 11h à 19h**

En cas de mauvais temps ou de problème de qualité des eaux, la baignade peut être interdite.

Les conditions de baignade sont indiquées par la couleur du drapeau hissé sur le mât :

-  **drapeau vert** : baignade autorisée et absence de danger particulier
-  **drapeau jaune orangé** : baignade dangereuse mais surveillée
-  **drapeau rouge** : baignade strictement interdite

Si aucun drapeau n'est hissé sur le mât, la baignade est interdite car non surveillée.

 **La baignade est interdite hors de ces zones de baignade et en dehors des heures de surveillance**

LA QUALITÉ DE L'EAU

Des prélèvements sont effectués TOUS LES 15 JOURS (par **CARSO - Laboratoire Santé Environnement Hygiène de Lyon** missionné par l'**ARS-DT03**). Les résultats sont communiqués par l'**ARS DT 03** : l'Agence Régionale de Santé (Yzeure).

Afin d'être réactif, tant pour l'éventuelle fermeture de la baignade, que pour sa réouverture, les services de la Ville effectuent des prélèvements complémentaires plusieurs fois par semaine, analysés grâce à un procédé reconnu internationalement (**procédé Colilert-18 pour la bactérie Escherichia coli et procédé Enterolert-E pour les entérocoques**), assurant un résultat **18h à 24h plus tard** (*affiché le lendemain matin*).